



Photo
récente

Dossier de Candidature

Parcours de spécialisation International Executive HR

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE (pour les femmes mariées) :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Etat civil :

Matricule :

Nombre d'enfant(s) :

Expériences professionnelles

Dates	Fonctions	Entreprises

Formations		
Dates	Diplômes obtenus	Etablissements

Êtes-vous **salarié(e)** ou **en profession libérale** (cochez la case correspondant à votre situation)

Nom de l'entreprise :

Profession exercée :

Adresse :
.....
.....

Financement entreprise : OUI NON

Raison sociale :

Personne à contacter :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de facturation :

Financement individuel : OUI NON

Adresse de facturation :

Sources d'informations

Par quelle(s) voie(s) avez-vous eu connaissance de ce programme ?

- Journal (nom, date de parution) :
- Article de presse (nom du journal) :
- Anciens candidats (nom du candidat) :
- Conseiller en formation (organisme) :
- Relations personnelles :
- Autre :

Pièces à joindre au dossier d'inscription complété

- 1 photo d'identité à coller dans l'emplacement réservé du présent imprimé
- Un curriculum vitæ détaillé en anglais
- Photocopie de votre diplôme le plus élevé
- Preuve d'emploi (certificat de l'employeur ou contrat de travail)

Sélection

La sélection se fait sur dossier et entretien.
Les inscriptions ne seront définitives qu'après réception des dossiers complets.
L'acceptation ou non à la formation sera communiquée dans les meilleurs délais aux candidats après le passage de l'entretien.

Ce bulletin, accompagné des pièces demandées, doit être retourné à l'adresse suivante :

House of Training
A l'attention de Madame BORIA Stéphanie
B.P. 490
L-2014 Luxembourg
E-mail : stephanie.boria@houseoftraining.lu
Tél. +352.46 50 16 455
www.houseoftraining.lu



**HOUSE OF
TRAINING**

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le candidat reconnaît avoir pris connaissance plus particulièrement des informations prévues par l'article 26 de cette loi.